



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Dossier de presse

Formation professionnelle : un engagement pour la qualité

12 juin 2019

CONTENU

I. Donner des perspectives de réussite à chaque jeune : Un parcours progressif qui mène à tous les niveaux de qualification	4
I.1. Une combinaison gagnante : le double diplôme	4
I.2. Des passerelles entre les diplômes : un parcours progressif.....	4
I.3. Un brevet de maîtrise plus largement accessible	5
II. Adapter la formation professionnelle aux défis du numérique : Cap sur la digitalisation	6
III. Adapter la formation professionnelle aux évolutions de la société : La diversification des langues véhiculaires.....	6
IV. Adapter la formation professionnelle aux évolutions d’un monde du travail en pleine mutation : La modernisation des contenus	7
IV.1. Le renouvellement des formations.....	7
IV.2. L’élaboration de nouvelles formations.....	7
IV.3. Une certification des compétences métiers particulières.....	8
IV.4. Un enseignement des langues orienté sur la pratique.....	8
IV.5. Le développement durable, une préoccupation transversale.....	8
V. Adapter la formation professionnelle aux besoins de qualification : Un lifelong learning plus accessible	8
V.1. La certification partielle, une chance pour chacun	9
V.2. Augmenter la qualité de l’offre	9
VI. Nourrir les talents dès le plus jeune âge : La promotion de la diversité des métiers et professions	10

Formation professionnelle : un engagement pour la qualité

La variété des métiers et des professions que connaît notre société constitue une chance pour les jeunes qui voient s'ouvrir de nombreuses opportunités dans les domaines les plus divers. Avec une offre de plus de 120 formations réparties sur trois niveaux de qualification, la formation professionnelle prépare à une large panoplie de secteurs tels que l'artisanat, l'industrie, la santé, le commerce, etc. La formation professionnelle joue donc un rôle clé tant pour offrir un avenir prometteur aux jeunes que pour garantir la prospérité de notre économie.

En pleine évolution depuis une dizaine d'années, elle poursuit son processus de transformation, en phase avec son temps, en phase avec les intérêts des jeunes et les besoins des entreprises.

Élaborée en partenariat avec les chambres professionnelles, la politique du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse en la matière se veut très ambitieuse. Elle vise à donner de nouvelles perspectives à tous les jeunes et moins jeunes en leur offrant une formation professionnelle de qualité, modernisée et plus proche du terrain, ainsi que de meilleures chances de qualification à travers un parcours flexible et progressif.

Afin de séduire les élèves aux profils les plus différents, la formation professionnelle veut devenir plus attrayante et mieux communiquer sur ses nombreux atouts. Face à des métiers et professions qui changent profondément, elle se tiendra constamment à jour des dernières évolutions technologiques. À l'écoute des professionnels du terrain, elle saura réagir rapidement lorsqu'émergent de nouveaux besoins. Elle entend accompagner tous les jeunes, y compris ceux au parcours atypique ainsi que les adultes confrontés à l'obsolescence de leurs savoir-faire.

Nombre de secteurs ont un besoin vital de main d'œuvre qualifiée ; nombre de jeunes ignorent le potentiel de la formation professionnelle et nombre d'adultes ont besoin d'appui face aux changements de leur métier. Les initiatives du ministère durant l'actuelle législature ambitionnent d'y remédier grâce à une formation professionnelle de grande qualité suscitant l'envie des jeunes et la satisfaction des entreprises.

I. DONNER DES PERSPECTIVES DE RÉUSSITE À CHAQUE JEUNE : UN PARCOURS PROGRESSIF QUI MÈNE À TOUS LES NIVEAUX DE QUALIFICATION

La formation professionnelle propose trois niveaux de qualification (CCP, DAP, DT¹). Le choix d'une formation se fait normalement en classe de 5^e, alors que les élèves sont encore relativement jeunes. Or, la formation professionnelle est loin d'être un système rigide ; au contraire, elle permet l'accès à tous les niveaux de qualification, à travers des trajectoires différentes. Un certificat ou un diplôme obtenu permet de se lancer dans la vie active, mais aussi d'enchaîner sur d'autres parcours diplômants. Pour dynamiser la formation professionnelle et motiver davantage les élèves à progresser selon leurs intérêts et leurs besoins, les passerelles entre les parcours seront rendues encore plus flexibles, tout en garantissant un système de parcours progressif de qualité.

I.1. Une combinaison gagnante : le double diplôme

Les métiers de l'artisanat recrutent ; ils se sont modernisés et font appel à des compétences avancées dans des domaines très différents. Pourtant, trop d'élèves hésitent à entamer une formation professionnelle, même si l'artisanat les intéresse, parce qu'ils veulent se ménager la possibilité de poursuivre des études supérieures. Les candidats à la reprise d'une entreprise familiale quant à eux sont obligés de suivre une formation professionnelle à la suite de leurs études universitaires.

C'est pourquoi sera introduit un double diplôme permettant aux élèves d'obtenir à la fois un diplôme d'aptitude professionnelle (DAP) et un diplôme de fin d'études secondaires générales.

Dans une approche pédagogique inédite, les cours seront donnés par un maître d'atelier et un ingénieur ensemble.

Ce double apprentissage confèrera aux jeunes un net avantage pour la poursuite de leur parcours scolaire et professionnel.

À titre illustratif :

La formation menant à un double diplôme de mécatronicien d'autos et de motos est en cours de conception et sera mise en œuvre dans le cadre d'un projet-pilote au Lycée technique du Centre.

I.2. Des passerelles entre les diplômes : un parcours progressif

La formation professionnelle et l'enseignement supérieur sont structurés par **paliers**, afin que l'élève puisse progresser dans son parcours, en fonction de ses progrès et de ses projets. Des passerelles seront facilitées et prévues en plus grand nombre pour passer d'une voie de formation à celle du niveau supérieur : elles garantiront à l'élève une progression harmonieuse pouvant aller de la première année de la formation professionnelle jusqu'au master.

¹ Certificat de capacité professionnelle (CCP), diplôme d'aptitude professionnelle (DAP), diplôme de technicien (DT)

- Certificat de capacité professionnelle (CCP)
- Diplôme d'aptitude professionnelle (DAP)
- Diplôme de technicien (DT)
- Brevet de technicien supérieur (BTS)
- Bachelor
- Master

Les adultes non titulaires du diplôme de fin d'études secondaires classiques ou générales et les adultes ayant obtenu une certification qui ne leur permet pas d'intégrer certains parcours universitaires du fait de la spécificité du diplôme, ont également une seconde chance de rejoindre les études supérieures grâce au **diplôme d'accès aux études supérieures** – DAES de l'École nationale pour adultes (ENAD). Le titulaire d'un DAP suivra deux années de formation DAES (classe préparatoire et classe terminale); le titulaire d'un diplôme de technicien pourra accéder directement à la classe terminale.

Afin d'intégrer plus tôt et plus efficacement les étudiants à la vie de l'entreprise, plusieurs BTS seront organisés en **formation duale**, c'est-à-dire avec un contrat d'apprentissage. Cette combinaison d'enseignement supérieur et d'expérience concrète facilitera au jeune diplômé l'obtention d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Le Lycée du Nord élabore actuellement un projet pilote d'un BTS dual dans le domaine du commerce, en lien avec les chambres professionnelles.

Les **modules préparatoires** que les élèves techniciens suivent durant leur formation professionnelle pour accéder aux études techniques supérieures, cibleront davantage les disciplines de spécialisation de leur division.

L'École de Commerce et de Gestion – School of Business and Management (ECG) s'est associée à l'Université du Luxembourg pour mettre en place un **cursus universitaire professionnalisant** préparant à une insertion rapide dans l'entreprise, grâce à de nombreuses mises en situations professionnelles. Les étudiants de l'ECG, après deux années de BTS Gestionnaire comptable et fiscal, effectuent une troisième année de bachelor, obtenant alors un diplôme de bachelor en comptabilité et fiscalité. Dans la même logique, le Lycée des Arts et Métiers, qui propose depuis de longues années un BTS dessin d'animation, et l'Université du Luxembourg, lancent à la rentrée 2019-2020 un bachelor dessin d'animation. D'autres bachelors seront bâtis sur ce même modèle. La voie vers le master se voit ainsi élargie.

I.3. Un brevet de maîtrise plus largement accessible

La réforme de la formation du brevet de maîtrise sera accélérée. Afin de stimuler l'esprit d'entreprise et d'encourager l'entrepreneuriat, les formations seront organisées par familles de métiers (et non plus par métiers), ce qui les ouvrira à davantage de jeunes professionnels dynamiques désireux de s'établir comme indépendants dans l'artisanat. Dans la même visée, l'accès aux brevets de maîtrise deviendra gratuit.

II. ADAPTER LA FORMATION PROFESSIONNELLE AUX DÉFIS DU NUMÉRIQUE : CAP SUR LA DIGITALISATION

Le numérique prend une place de plus en plus importante au sein des entreprises. La formation professionnelle entend relever les défis de la numérisation et du progrès technologique, en adéquation avec les exigences du monde du travail et ainsi mieux préparer les jeunes à la digitalisation des métiers et des formations. En tirant profit des atouts du numériques, le dispositif de formation se fera également plus flexible et plus innovant.

La digitalisation est une priorité transversale de la politique éducative du ministère de l'Éducation nationale. C'est aussi l'un des volets essentiels de la modernisation de la formation professionnelle.

Il s'agit ainsi à la fois d'intégrer les TIC dans les méthodes d'enseignement et de mieux préparer les jeunes à la digitalisation des métiers et professions.

La digitalisation fait actuellement son entrée dans les programmes de toutes les formations. En collaboration avec les chambres professionnelles, le matériel didactique sera graduellement modernisé, numérisé et mieux adapté au contexte luxembourgeois.

Une phase pilote évalue de nouvelles méthodes (ex. : *Digital Game-Based Learning* ou simulation dans l'industrie automobile) qui ont fait leurs preuves à l'étranger et qui conviennent parfaitement au mode de fonctionnement de la jeune génération baignée dans les TIC depuis la plus tendre enfance. L'école s'adapte ainsi aux canaux d'apprentissage des adolescents. Des cours autocorrectifs et des tutoriaux en ligne seront conçus pour encourager l'autoapprentissage.

III. ADAPTER LA FORMATION PROFESSIONNELLE AUX ÉVOLUTIONS DE LA SOCIÉTÉ : LA DIVERSIFICATION DES LANGUES VÉHICULAIRES

La population scolaire devient de plus en plus hétérogène ; l'Éducation nationale doit proposer un système éducatif qui offre à tous les élèves des parcours de réussite, indépendamment de la langue parlée à la maison. Cela vaut aussi pour la formation professionnelle.

En cohérence et en continuité avec l'ouverture de filières linguistiques différentes à l'enseignement fondamental et secondaire, la formation professionnelle poursuit elle aussi sa diversification linguistique.

S'adaptant à la réalité linguistique du pays, elle offre chaque année plus de formations en français et en anglais. Ce mouvement va s'amplifier dans les années qui viennent.

À titre illustratif :

À partir de la rentrée 2019-2020, la formation de technicien Smart Technologies sera offerte en allemand, en français (Lycée Guillaume Kroll) et en anglais (Lycée privé Emile Metz).

La formation DAP agent administratif et commercial sera également proposée à partir de septembre en anglais au Lycée technique de Bonnevoie et éventuellement au Lycée technique de Lallange.

Les formations du technicien en informatique, du technicien en mécanique générale et la formation DAP restaurateur existent déjà en langue véhiculaire anglaise.

IV. ADAPTER LA FORMATION PROFESSIONNELLE AUX ÉVOLUTIONS D'UN MONDE DU TRAVAIL EN PLEINE MUTATION :

LA MODERNISATION DES CONTENUS

Le progrès technologique est au centre de l'évolution accélérée des différents secteurs économiques. Des métiers et des professions vont disparaître, d'autres changeront profondément, d'autres seront créées. La formation professionnelle doit rester en phase avec ces évolutions, et répondre aux besoins du monde du travail. Révision et modernisation des contenus doivent se faire dans un processus continu. Celui-ci s'avère indispensable pour donner une perspective professionnelle à tous les jeunes et adultes et répondre aux besoins des années à venir en termes de personnel qualifié.

IV.1. Le renouvellement des formations

Depuis 2017, les programmes de la formation professionnelle initiale sont analysés et adaptés afin de les maintenir en adéquation avec la réalité du monde économique. Ce travail se réalise en étroite coopération avec les chambres professionnelles et en y associant les acteurs du terrain : enseignants, entreprises formatrices et anciens élèves. Il est appelé à devenir un processus en continu, permettant d'actualiser les formations au fur et à mesure.

L'actualisation de certaines formations peut aboutir à un renouvellement de fond en comble.

À titre illustratif :

L'automatisation et la robotique transforment fondamentalement l'industrie et le jeune apprenti et technicien doivent être préparés à ces mutations. C'est ainsi que l'ancienne formation de technicien en électrotechnique a donné naissance à la formation de technicien en Smart Technologies, lesquelles regroupent les champs de l'Industrie 4.0 : robotique, Smart and Green Energy, Smart Home, électromobilité, Internet of Things, réseaux de communication. Elle sera offerte à partir de la rentrée 2019-2020 dans cinq lycées : Lycée des Arts et Métiers à Luxembourg, Lycée technique d'Ettelbruck, Lycée Guillaume Kroll à Esch-sur-Alzette, Lënster Lycée à Junglinster et Lycée privé Emile Metz à Luxembourg-Dommeldange.

IV.2. L'élaboration de nouvelles formations

Des métiers et des professions disparaissent, mais d'autres voient le jour. La formation professionnelle relève le défi des évolutions technologiques, sociales et de l'essor de l'économie numérique. Rester en phase avec les entreprises exige la création de toutes nouvelles formations.

À titre illustratif :

Les partenaires de la formation professionnelle (ministère et chambres professionnelles) sont en train de concevoir la formation de technicien gestionnaire d'e-commerce et une formation DAP axée sur l'encadrement des enfants dans les crèches et maisons relais.

En partenariat avec les chambres professionnelles et les ministères concernés (Travail, Santé, Classes moyennes, Économie, etc.), le ministère de l'Éducation nationale effectue une veille sur le marché du travail afin de concevoir à temps et rapidement les formations nécessaires.

IV.3. Une certification des compétences métiers particulières

La préparation aux certifications de compétences métiers particulières est intégrée dans le programme même des formations. Les certifications sont délivrées en même temps que le diplôme. Elles s'avèrent un atout non négligeable sur le marché de l'emploi et contribuent à garantir le respect des normes européennes dans les différents domaines.

À titre illustratif :

Le DAP mécatronicien en technique de réfrigération inclut le certificat délivré par l'Administration de l'Environnement aux personnes ayant réussi la formation sur la diminution de l'utilisation des gaz fluorés à effet de serre prononcé.

IV.4. Un enseignement des langues orienté sur la pratique

Les langues et la communication sont d'une grande importance dans tous les domaines d'activités. C'est pourquoi, tout en consolidant les compétences langagières de base, les cours de langues mettront davantage qu'aujourd'hui l'accent sur le langage technique tel qu'utilisé dans les entreprises du secteur.

IV.5. Le développement durable, une préoccupation transversale

La jeune génération est hautement consciente des enjeux liés au réchauffement climatique et à la limitation des ressources naturelles ; elle sait qu'il faudra vivre autrement, produire autrement, construire en réduisant l'utilisation des ressources et éviter les déchets. L'artisanat en est également conscient et se transforme en intégrant, entre autres, les concepts clés de l'économie circulaire.

Le développement durable est donc amené à s'ancrer profondément dans la formation professionnelle, toutes filières confondues. C'est une dimension intégrée prioritairement dans la révision de chaque formation existante.

V. ADAPTER LA FORMATION PROFESSIONNELLE AUX BESOINS DE QUALIFICATION : UN LIFELONG LEARNING PLUS ACCESSIBLE

Les besoins en personnel qualifié dans le monde professionnel sont très importants : chacun peut y trouver sa place, même s'il n'a pas suivi un parcours linéaire parfait. Pour atteindre cet objectif, le ministère mettra l'accent sur le développement d'une offre nationale aidant les jeunes comme les adultes qui n'ont pas de certification, à trouver une formation qui réponde à leurs besoins, qui leur permette de compléter leur parcours ou de se réorienter ; il aura également pour priorité la qualification de plus de personnes en cours d'emploi grâce à la formation continue, aux certifications partielles et à la validation des acquis de l'expérience (upskilling) ; il s'assurera que chacun ait la possibilité de s'adapter en continu aux évolutions des emplois en pleine mutation, de renouveler ses compétences, parfois de fond en comble, et d'obtenir une requalification (reskilling).

V.1. La certification partielle, une chance pour chacun

Il est de la responsabilité du ministère de garantir à chaque personne au Luxembourg l'opportunité de reprendre sa formation, à tout moment de sa vie, indépendamment de son parcours initial. C'est une des conditions indispensables de la cohésion sociale du pays.

Les personnes dont les qualifications sont partielles, auront plus facilement accès à des formations **reskilling** proposées en coopération avec l'Agence pour le développement de l'emploi (ADEM). La reconnaissance des attestations émises par les Chambres professionnelles ou des centres de compétences professionnels sera assurée : elles pourront ainsi être comptabilisées pour l'obtention d'un diplôme ou d'un brevet étatique.

Les jeunes sans emploi ayant abandonné leurs études seront particulièrement ciblés. Le projet « Weidinger » (« *Sprung in die Lehre* »), qui offre des formations aux jeunes n'ayant pas trouvé de contrat d'apprentissage, s'ouvrira à plus de jeunes.

Les **Centres nationaux de formation professionnelle continue (CNFPC)** seront dynamisés et rapprochés du monde du travail, en collaboration avec l'ADEM. L'offre de formations qui donnent accès à des certifications sera élargie. Les CNFPC agiront comme centres de compétences où chacun pourra venir compléter son parcours. Les services de la Maison de l'orientation feront mieux connaître leur offre d'accompagnement.

La transformation des métiers et professions, tout particulièrement leur digitalisation, peut s'avérer un risque pour les travailleurs adultes. Une **offre nationale de formations permettant le reskilling et le upskilling** sera mise en place. Un travail de prévention sera mené avec les entreprises concernées, pour former leur personnel aux nouveaux outils ou leur permettre d'accéder à une autre qualification dans un secteur porteur. La formation tout au long de la vie sera rendue plus aisée grâce à la multiplication des formations en cours d'emploi.

La procédure de **validation des acquis de l'expérience (VAE)** sera simplifiée, afin que davantage de personnes puissent valoriser leurs années de travail par l'obtention d'un diplôme. Les personnes, souvent encore des femmes, qui ont cessé leur activité professionnelle pour élever leur(s) enfant(s) seront davantage soutenues dans la reprise d'un travail.

V.2. Augmenter la qualité de l'offre

Aujourd'hui, l'offre de formation continue est abondante et diversifiée, mais il est parfois difficile de s'y repérer. Pour aider les différents publics à faire les choix correspondant à leurs besoins, une agence d'accréditation sera créée en étroite collaboration avec les chambres professionnelles ; sa mission sera de promouvoir la qualité de la formation professionnelle continue et de garantir la transparence sur le marché de la formation continue.

La plateforme www.lifelong-learning.lu, qui concentre l'offre de formation continue au Luxembourg, sera restructurée afin de permettre une recherche personnalisée selon les objectifs de l'apprenant. Elle proposera également un système d'inscription en ligne.

VI. NOURRIR LES TALENTS DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE : LA PROMOTION DE LA DIVERSITÉ DES MÉTIERS ET PROFESSIONS

Susciter l'envie des jeunes quand ils sont encore le plus ouverts à toutes sortes d'expériences manuelles, (re)valoriser la formation professionnelle à leurs yeux mais aussi aux yeux des parents, des enseignants et du grand public, mettre le projecteur sur le rôle fondamental des métiers et professions dans le quotidien de nos vies, amener la découverte de la multiplicité des champs et pratiques professionnels au cœur de l'école comme des espaces d'éducation non formelle, sont les canaux qu'empruntera le ministère pour promouvoir de façon plus intensive qu'aujourd'hui la formation professionnelle.

Le projet pédagogique **Wëssens-Atelier**, initié avec l'association da Vinci en 2015, vise à fasciner les jeunes de 8 à 12 ans à la technique et aux technologies à travers des activités créatives, ludiques, innovatrices et des visites en entreprises avec leurs parents. Lors de sessions les mardis et jeudis après-midis, les enfants bricolent, forent, vissent, soudent, etc. et font leurs premiers pas en électricité, électronique, mécanique, hydraulique, robotique, etc. Davantage d'ateliers seront mis en place pour toucher le plus grand nombre. Toujours à l'intention des élèves de l'enseignement fondamental, des activités pour donner le goût du travail manuel sont en train d'être développées.

Mis en place à partir de 2015, les quelque 30 **Makerspaces** du pays sont des lieux de découverte, des espaces créatifs et pluridisciplinaires ouverts aux jeunes (élèves ou non) et à toute autre personne intéressée à utiliser de manière créative les nouveaux médias pour réaliser ses propres projets numériques. Les activités proposées dans les **Makerspaces** stimulent les talents, incitent les jeunes à s'intéresser aux outils technologiques et les motivent à s'investir davantage dans ce domaine. Elles incluront davantage à l'avenir les savoir-faire des formations professionnelles à forte dimension digitale.

La nouvelle campagne de sensibilisation **Skills United**, lancée en mai 2019, vise à donner une image positive et compétitive de la formation professionnelle tout en incitant les jeunes à croire en leurs talents et à les développer pour en tirer le meilleur résultat. Elle a également pour but de motiver davantage de jeunes à participer aux compétitions nationales et internationales des métiers et des talents. Les compétitions de haut niveau - *LuxSkills*, *EuroSkills* et *WorldSkills* - donnent en effet l'opportunité de se mesurer aux meilleurs dans chaque domaine, stimulant ainsi la motivation des jeunes et les encourageant à se dépasser et à atteindre l'excellence.

Le **Luxembourg Science Center** (LSC) apportera sa contribution à ce travail d'éveil aux métiers et professions à travers son projet « Découverte de métiers et professions ». Des « Workshops vocationnels » accueilleront de jeunes adolescents exposés à un choix d'orientation important et imminent avec un impact non négligeable sur leur futur. Le LSC leur offrira un regard approfondi sur une multitude de métiers et professions, allant du restaurateur ou ingénieur au menuisier ou mécatronicien. Pendant ces moments de découvertes animés conjointement par des médiateurs scientifiques et des experts du domaine, les adolescents seront amenés à mettre la main à la pâte en étant exposés à des défis provenant directement du métier ou de la profession en question. Chaque jeune aura la possibilité de participer à trois ateliers différents.

2020 verra la première édition du **Festival des Métiers**, sous la devise *Meng Schoul, mäi Beruff, meng Zukunft*. D'une durée de deux jours, ce nouveau festival vise les élèves du cycle 4 de l'enseignement fondamental et ceux des classes inférieures de l'enseignement secondaire, mais aussi leurs parents, les enseignants et les différents acteurs de l'orientation.

Retrouvez l'actualité du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse sur www.men.lu et sur Facebook